

VENTE DE TERRAIN SIMPLE

VOUS ETES LE VENDEUR :

- Liste des parcelles vendues ;
- Indication du prix de vente ;
- Copie du titre de propriété ;
- Copie des cartes d'identité ;
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;

- Adresse électronique (e-mail) ;

Si le bien est loué :

- Copie du Bail

VOUS ETES L'ACHETEUR :

- Extrait de naissance (et/ou de mariage) ;
- Extrait du livret de famille ;
- Un chèque de 150,00 euros (avance sur frais) ;
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;

- Adresse électronique (e-mail) ;

Si vous louez déjà le bien :

- Copie du bail

Une fois que tous ces documents ont été réunis, merci de les faire parvenir à l'adresse suivante.

**Office Notarial
18, Place Emile Zola
79300 BRESSUIRE**

office.79087@notaires.fr

Si vous rencontrez des difficultés à réunir ces documents, n'hésitez pas à nous demander conseil.

**18 place Emile Zola – 79300 BRESSUIRE
Tél. : 05 49 805 125
E.mail : office.79087@notaires.fr**

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

